

## [ commentaire de texte ] Le Régime parlementaire britannique

Par **Ginette**, le 24/11/2009 à 00:40

Bonsoir/Bonne nuit à tous ;)

J'ai un commentaire à réaliser sur un texte concernant le régime parlementaire britannique, dans lequel j'ai incluse ceci:

" D'ailleurs, s'il [le Premier ministre] se maintenait « durablement au pouvoir », contre l'avis de la majorité, une majorité légitime car élue par le peuple, le régime pourrait tourner au despotisme. "

N'est-ce pas trop poussé de parler de despotisme, ou est-ce légitime ?

Merci d'avance !

Par **SedLex**, le 24/11/2009 à 17:38

Salut,

Je suis moi aussi en première année, je peux donc te dire ce que je pense mais il faudra que quelqu'un de plus expérimenté confirme.

Il faudrait que tu nous dises ce qu'il y a avant le "D'ailleurs", histoire que l'on comprenne mieux pourquoi tu fais cette affirmation.

En pratique un premier ministre et son cabinet ne disposant plus de l'appui de la majorité ne peuvent plus gouverner dans les faits, ne serait-ce qu'à cause de la production législative. De même, il faut que tu aies précisé qu'il existe une responsabilité ministérielle auprès de la chambre des communes.

Je ne sais pas si on peut parler de despotisme, dans la mesure où le système en tant que tel prévoit la répartition (à priori) des compétences.

Cordialement,

SedLex

Par **Ginette**, le 25/11/2009 à 10:41

;)

Merci pour ta réponse Image not found or type unknown

Avant le "d'ailleurs" il y a ceci :

[i:1w5vqh4w]Le Premier ministre, en sa qualité de chef de l'exécutif, doit en effet respecter la responsabilité qu'il a face au Parlement (on parle de régime moniste).[/i:1w5vqh4w] D'ailleurs, s'il se maintenait « durablement au pouvoir », contre l'avis de la majorité, qui est une majorité légitime car élue par le peuple, le régime pourrait tourner au despotisme.

C'est vrai que comme il y a la séparation des pouvoirs la notion de despotisme est peut-être trop poussée...

Mais alors, si le PM agissait contre l'avis de tous, on aurait affaire à quel type de régime ? En quoi serait-ce un problème ? (enfin, je vois le problème, mais je ne sais pas comment le définir !)

Par **SedLex**, le 25/11/2009 à 11:02

Salut,

Dans le cas très improbable où il se maintiendrait au pouvoir, on pourrait parler de dictature, en admettant qu'il dispose de l'appui de l'armée et qu'il fasse en coup d'Etat. Et de toute

façon, l'Angleterre étant un pays développé cela n'arrivera pas Image not found or type unknown Enfin c'est ce que je pense...

A ta place je laisserai tomber cette partie. du commentaire. Enfin, tout dépend de ce que tu as

à commenter! Image not found or type unknown

Par **Ginette**, le 25/11/2009 à 11:10

;)

D'accord Image not found or type unknown

Je vais suivre ton conseil, je pense que pour le coup il vaut mieux que je laisse la simplicité plutôt que de risquer de me faire rembarrer par le prof dans ma copie !

Merci encore Image not found or type unknown

Par **Ginette**, le 26/11/2009 à 09:48

Une dernière petite question, après j'arrête et je rends mon devoir :  
le régime britannique doit-il se qualifier de moniste ou de dualiste ?  
Parce que, en théorie il est dualiste comme le PM est responsable devant le monarque et l'Assemblée, mais en pratique il me semble qu'il est plutôt moniste (responsable devant l'Assemblée)... dois-je préciser qu'il y a ambiguïté & décalage entre ces deux notions ou ne dire qu'il est que moniste ou que dualiste... ?

Par **Nasrudin**, le 26/11/2009 à 12:35

Salut,

En effet ta question est forte intéressante et au vue de ton commentaire, tu dois forcément qualifier le régime parlementaire au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est un régime parlementaire moniste puisque le Chef du Gouvernement et le Chef de la majorité c'est le Premier Ministre. Ce dernier n'est responsable que devant la Chambre basse, élu au suffrage universel. Le Monarque anglais, sur ce point là, est dépourvu de tout pouvoir réel, aucune décision ne peut être prise par le Monarque de son seul vouloir : il faut un contreseing. La Reine d'Angleterre ne fait que nommer le leader de la majorité c'est tout. Même lors du Discours sur le trône, elle ne fait que lire les projets de lois que le Premier Ministre va vouloir faire (...). C'est tout bonnement un régime parlementaire moniste.

Pour ta deuxième question, qui est en réalité ta première, je pense comme SedLex, ta phrase fait trop imagination. En effet, il serait improbable qu'un Premier Ministre se maintienne au pouvoir comme cela, vu qu'il est responsable devant la chambre basse et si elle ne veut plus de lui, toutes les institutions législatives seront bloquées ... Après avec un Coup d'Etat, je suis d'accord que ca peut arriver.

[i:2bkij5uu]Petit hors-sujet : En L2 les cours d'anglais dans ma fac sont obligatoires, et on a vu que la Reine avait quand même quelques pouvoirs, et la question qu'on s'est posé c'est si les jours de la monarchie sont comptés ou non. Je m'explique, la reine d'Angleterre est assez âgée, et la question de sa succession reste un grand mystère parce que si on regarde les

informations aucun de ses fils n'est digne d'être Roi ... Voilà, c'était mon petit hors-sujet Image not found or type

[/i:2bkij5uu]

Par **SedLex**, le 26/11/2009 à 12:59

Quant à ton hors-sujet Nasrudin, la couronne n'exerce plus le rôle d'exemple qu'elle avait précédemment, notamment après les scandales liés aux prince Harry et au divorce du Prince

Charles. De même, les contribuables anglais considèrent, et à juste titre, anormal devoir payer une dotation royale à la vue de la fortune considérable dont dispose la famille royale.

Donc la monarchie est bien remise en cause Image not found or type unknown

Par **Nasrudin**, le **26/11/2009** à **13:01**

Ouais, c'est ce qu'on se disait, le problème qui reste c'est que si la monarchie disparaît il

faudrait redistribué les pouvoirs de la reine ... Ce qui est faisable bien évidemment Image not found or type unknown